



PARAU API N°9

BP 51 141 - 98 716 PIRAE - 40 46 27 16 - 87 78 39 50 - <http://www.ussp.pf>

Sec : sec.ussp@education.pf Directrice: dir.ussp@education.pf Dir Adjoint : diradj.ussp@education.pf Com : cvd.ussp@education.pf

NOUVEAU PROTOCOLE DE TRANSPORT

1. JEUDI : Commande de bus du prof EPS à son délégué de district :

Quand : le jeudi précédent la manifestation

Quoi : Effectif (élèves + accompagnateurs), catégorie, activité, nom + coordonnées de l'accompagnateur, lieu de compétition, horaire de retour

Comment : par mail au secrétariat : sec.ussp@education.pf

2. Vendredi : Le délégué de district envoie à l'U.S.S.P la commande de transports .

Quand : Avant 16h00

Comment : Par mail au secrétariat

3. LUNDI : Plan de transport transmis par l'USSP aux AS :

Quand : Avant 17h00

Comment : Par mail au secrétariat

4. MARDI : Contrôle du plan de transport par les profs

Pourquoi : Pour signaler des erreurs, oublies ou modifications

A qui : à l'USSP

Quand : au plus tard Mardi à **8H00**

5. MARDI : Modification du plan de transport par l'USSP et envoi de la version définitive au AS avant 12h00.

6. MERCREDI : Consignes importantes

1- Munissez-vous de la dernière version du plan de transport, votre téléphone portable et l'annuaire USSP

2- L'animateurs d'AS (professeur d'E.P.S) doit obligatoirement être présent dans les bus de la NTCE sur les trajets aller-retour entre le lieu de la rencontre sportive et leur établissement scolaire.

3- Au retour à l'établissement il donne au chauffeur de bus toutes les indications nécessaires pour le retour des élèves entre l'établissement et leur domicile (nombre d'élèves, destinations finale) soit au travers d'une liste soit en triant par secteur et par groupe les élèves à l'arrivée à leur établissement. **Ce trajet est uniquement assuré par le chauffeur de bus sans l'enseignant.**

4- En cas de retard, contactez le bureau de l'USSP au 40462716 ou NTCE au 40548181 ou votre responsable de réseau (n° indiqué sur la version 2 du plan de transport) :

- Dès 13h00 pour EST/OUEST
- Dès 13h15 pour ITI

7. Signalez au bureau de l'USSP (fiche incident), les problèmes ou incidents survenus pendant le trajet.



RETROUVEZ LE POWER POINT DU NOUVEAU PROTOCOLE DE TRANSPORT EN PJ

PLANNING MERCREDI 14/10/20

Sport Co	Athétisme	AS Santé	Badminton	Va'a	Surf/BB	Inter-îles ARCHIPELS
J2 FB Iti + J2 lycée SSS FB Réf. : Julien MERET/Pascal GUEYDAN	Cross EST/OUEST Athlé Iti Réf. : Vaea SICHAN (iti)	Challenge CPS/DSP Moorea JO Ref.: Pascal GUEYDAN Lieu : Temae	J1 Lycée Réf. : Ingrid ATENI Lieu : Halle UPF	Vitesse Lycée G Réf. : Tetumanaiva CHAVES Lieu : Aorai	BB qualif eq Clg Réf. : Géraud GAUTHIER Lieu : Pajara	Challenge CPS/DSP Marquises J1 (J4 2020)

INFORMATION :



RÉUNION EXCEPTIONNELLE VA'A PRÉVUE LUNDI 12 OCTOBRE EN SALLE 1 DGEE DE 17H00 À 17H30

MARCHE POUR TA SANTÉ : Dépôt de dossiers jusqu'au 12 octobre 2020.

Les courriers d'attribution vous seront transmis le **Mercredi 21 octobre 2020.**



Un Parau Api, un artiste: Suki Nyaan



PARAU API N°9

BP 51 141 - 98 716 PIRAE - ☎ 40 46 27 16 - 📞 87 78 39 50 - 🌐 <http://www.ussp.pf>

✉ Sec : sec.ussp@education.pf Directrice: dir.ussp@education.pf Dir Adjoint : diradj.ussp@education.pf Com : cvd.ussp@education.pf

3ÈME RENCONTRE SPORTIVE DE L'USSP

En ce **Mercredi 07 octobre 2020**, le temps était au beau fixe pour la 3ème rencontre sportive de l'USSP. Ce fut une grande journée pour nos associations sportives. Beaucoup d'activités physiques étaient proposées. Certaines activités comme le va'a, la danse, le beach volley ont pu reprendre leur activité suite à l'arrêt en mars dû au confinement.



Pour que ces rencontres puissent avoir lieu les anciennes, nouvelles et futures générations du bureau de l'USSP se sont mobilisées avec la Fédération Tahitienne de Va'a et 4 enseignants d'EPS accompagnateurs d'AS afin que les va'a puissent être transportés sur le site d'Aorai Tini Hau. Nos licenciés, tout en respectant le protocole sanitaire de l'USSP, ont apprécié de se retrouver ensemble pour ces rencontres sportives qui leur avaient beaucoup manqués.



Rédigé par Rohane HAREA



Un Parau Api, un artiste: Suki Nyaan